

- ♦ **Durée** : 8 heures
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocats, experts comptables, commissaires aux comptes, CGP, notaires, juristes, fiscalistes, collaborateurs. Dirigeants d'entreprise.
- ♦ **Support** : 400 diapositives
- ♦ **Pré-requis** : aucun.
- ♦ **Objectifs de la formation**
- ♦ **Animateur** : [Henry Royal](#)
- ♦ **Conditions, convention** : [présentiel](#) ; [FOAD](#)

Connaître les règles de dévolution légale, les dernières évolutions. Maîtriser les techniques pour optimiser la transmission. Proposer les solutions juridiques et fiscales les mieux appropriées. Disposer d'un document de référence, avec de nombreux exemples.

♦ Programme de la formation

I. – La dévolution légale non organisée

1. Principes
Les ordres des héritiers, les degrés, la représentation, la fente
2. Dévolution légale en l'absence de conjoint successible
Héritiers privilégiés et ordinaires. Droits de retour légaux. Exemples de dévolution
3. Dévolution légale avec le conjoint survivant
Les droits du conjoint survivant ; concurrence avec les autres héritiers. Exemples.
4. PACS : les droits du partenaire

II. – La transmission organisée

1. Les libéralités
Donation avec droit de retour conventionnel ; avec réserve d'usufruit ; temporaire d'usufruit ; graduelle ; résiduelle ; partage ; à terme. Exemples d'applications
Les donations entre époux.
Les testaments ; formes, étendue. Legs graduel, résiduel
2. Exemple de liquidation-partage
3. Réserve et quotités disponibles
Réserve, quotité ordinaire, quotité disponible spéciale entre époux
Le cantonnement de l'émolument du conjoint survivant
4. Réduction et rapport des libéralités
La réduction des libéralités excessives. Applications. La renonciation anticipée à l'action en réduction, à l'action en retranchement
Le rapport civil des libéralités. Le rapport, source de conflits ; comment l'écarter

III. – Assouplir les règles de la réserve

1. Les libéralités entre époux
2. Les avantages matrimoniaux
3. Le quasi-usufruit
4. La société civile
5. La tontine
6. L'adoption
7. L'assurance-vie

IV. – Fiscalité

1. Donations
2. Successions
Solutions pour optimiser la fiscalité

Focus chef d'entreprise : les questions à poser quant à la transmission d'entreprise ; le don manuel de titres sociaux ; la renonciation anticipée à l'action en réduction ; le pacte Dutreil transmission.